COMMUNIQUE SPECTACLE Hautes Pyrénées - 10 Février 2022 Une 5ème vague qui noie le monde du spectacle!

Depuis la réouverture des salles, la reprise escomptée des activités du spectacle vivant et du cinéma n'a pas eu lieu. Pire, depuis la déclaration du Premier Ministre Jean Castex, le 6 décembre dernier, la vague d'annulations et de reports de nombreux événements culturels ne fait que grossir.

La crise est violente depuis bientôt deux ans. Elle ne s'est pas terminée au 1er janvier 2022 comme annoncé. Comme nous le disons collectivement depuis des mois, son impact va se faire ressentir durant de nombreuses années.

Le public n'est pas revenu dans les salles. C'est le triste constat que dressait une étude publiée dans Le Monde le 16 octobre dernier, qui indiquait que "39 % des Français n'ont pas remis les pieds dans un lieu culturel depuis l'instauration du passe sanitaire".

Que dire du passe vaccinal et des mesures prises à la rentrée 2022 ?

Les annonces du 27 décembre sont venues plomber, une fois de plus sans concertation, la possibilité de tenir les concerts debout et les gros événements. Les tournées sont menacées bien au-delà des trois semaines annoncées, au moins jusqu'au printemps, avec de gros risques pour les festivals d'été. Le protocole sanitaire imposé dans les écoles empêche les séances scolaires pour bon nombre de compagnies. Les annulations sont légion, sans indemnisation ou dans des conditions plus que discutables. Le PASS vaccinal n'empêche en rien les contaminations alors qu'il empêche les artistes et techniciens de travailler.

Suite au sondage lancé aux équipes artistiques locales mais également partout en France par la CGT spectacle, nous pouvons affirmer que la culture sombre encore fois : les chiffres sont criants! Mais dans l'indifférence la plus totale d'un gouvernement arrogant et volontairement aveugle. Des clauses abusives dans les contrats de cession ou lors des accueils des équipes artistiques, au-delà des dispositions prévues par la loi se multiplient. Nos organisations sont, chaque jour, alertées par leurs adhérents très inquiets pour l'avenir.

Les musiciens, les artistes interprètes, les équipes techniques, les auteurs et autrices de nos départements du Sud Ouest et d'ailleurs, se retrouvent encore une fois empêchés par les mesure sanitaires de l'hiver avec des conséquences qui doivent être prises en compte. C'est tout le secteur de la culture, déjà très fragilisé, qui est une nouvelle fois attaqué.

A ce jour, Mme Bachelot n'a même pas daigné répondre à la lettre qui lui a été adressée le 6 janvier par la CGT spectacle pour la prise en compte de la réalité.

Après les mobilisations du 11 janvier en convergence avec la santé, du 19 et du 27 janvier, les concerts des annulé.e.s, du 4 et du 10 février, la culture doit être entendue de toute urgence.

Quelques chiffres:

Pour 19 groupes ayant répondu au sondage dans le département 65, nous constatons sur les deux mois passés, 69 annulations de concerts debout, spectacles et ateliers jeune public, événements de jauge de plus de 2000... Et ce n'est que le début! Les causes sont liées à 70% du fait de l'organisateur et des protocoles COVID, à 30% du fait d'équipes artistiques touchées par le virus. Notons pour ces dernières causes que les artistes et techniciens sous le régime de l'intermittence du spectacle, s'ils bénéficient de l'assurance maladie comme tout citoyen, sont durement impactés par des périodes de maladie ou d'interdiction de travailler (cas contact jusqu'en décembre!) qui les empêchent de faire leur quota d'heures nécessaires au renouvellement de leur régime en fin de l'année.

Ce que nous demandons :

- Le maintien total des salaires et droits sociaux pour tous et toutes, quelles que soient les raisons des annulations.
- L'allongement des droits à l'allocation chômage et aux indemnités journalières de la Sécurité sociale pendant toute la durée de la crise sanitaire et 12 mois après la fin des restrictions sanitaires.
- L'accès à des tests gratuits pour tous les salarié·es.
- La participation des organisations syndicales représentatives des artistes interprètes aux réunions ministérielles qui décident de leur sort.
- La création d'un CHSCTE (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail et environnementales) inter-branche du SV et dans toutes les branches où ils n'existent pas encore, qui traitera de ces questions

Le collectif CipSo du 65 & le SFA-CGT spectacle

1ers Signataires:

Maya PAQUEREAU - Comédienne - 65

ANNOÏE - Anne Roy - chanteuse - cheffe de chœur-régisseuse - 65

Laurie MONTAMAT - Comédienne - Bagnères de Bigorre

Corinne MARSOLLIER-ABBATE - comédienne- metteur en scène - 65

Daniel EPI et Michel DANEY - Musiciens - pour « Chansons et rires de chez nous » TARBES.

Fabien DUSCOMBS - Musicien - 65

KEENOO - Patrice YAN, chanteur et guitariste - trio Chafao - PAU

Thierry TIPHAINE, musicien (65)

MARISSAL NANSOUTY Clarissa (aka soen) artiste plasticienne / visuel Groupe ou cie : Aciers

Liquides, Sómilutz & Doux Éclat + Collectif Ca-I & La Cieutat- Occitanie - Aquitaine

Guillaume Thiriet, musicien, Cie Akouma, Pierrefitte Nestalas.

Baudoin Romain, Musicien, compagnie Hart Brut, Lucq de béarn.